



Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 juin 2026

Délibération n° 99_2026_048

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 24 juin deux mille vingt-six à 18 heures salle des Actes de l'hôtel de Ville à Saint-Amand-Montrond.

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Membres votants	POUR	CONTRE	Abstentions	Date de convocation	Date de l'affichage
38	30	5	35	0	0	0	12/06/2026	12/06/2026

Conseillers présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Fabienne PETIT, Sylvie HOCHARD remplace Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Fabienne TROMPAS, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBAUT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Geoffroy CANTAT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Patrick RAVARD, Desislava DIMOV, Jean-Pierre PEAUDECERF, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL

Conseillers ayant donné pouvoir :

Jacqueline CHAMPION pouvoir à Isabelle CHAPUT
Mélania GROSBOT pouvoir à Arnaud CHAMPAGNEUX
Sophie CUINIERES pouvoir à Jean-Pierre PEAUDECERF
Pascal AUPY pouvoir à Fabienne PETIT
Charles ADOLPH pouvoir à Aurélien DEQUIEDT

Conseillers absents :

Philippe AUPET
Jean-Pierre PENAULT
Michelle RIVET

Secrétaire de séance : Patrick BIGOT

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 juin 2026

Délibération n° 99_2026_048

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Monsieur Emmanuel RIOTTE, président, présente les décisions prises.

Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, la liste des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au Président est communiquée.

CONTRATS ET COMMANDES

Fournitures

Année 2025

01/10 – Acquisition de pièces commémoratives 500 ans des Foires d'Orval – 525.00 € TTC
23/10– Entretien véhicule de service – COMPAGNIE AUTOMOBILE DU BERRY –
216.67 € HT

Année 2026

20/01 et 03/02– Achat matériel informatique et protection serveurs – XEFI –
9 252.84 € HT

10/02 – Fournitures administratives – BRUNEAU – 1 556.94 € HT

19/02 – Fournitures administratives – INTERMARCHE – 14.33 € HT

03/03 – Impression dépliants habitat – IMPRIMERIE ST AMANDOISE – 160.00 € HT

04/03 – Fournitures produits hygiène – HYG'UP CYPRES – 193.13 € HT

10/03 – Matériel protection incendie serveurs – ANTOBELLA SARL – 2 599.00 € HT

Du 01/01 au 31/05 – Frais réception – INTERMARCHE – 85.75 € HT

01/04 – Achat fournitures administratives – SADIS L'AMANDOISE – 320.00 € HT

11/04 – Fourniture couronne obsèques – FLORA – 72.73 € HT

21/04 – Achat petit matériel de bricolage – BRICOMARCHE – 52.16 € HT

25/04 – Fournitures de sécurité – GEDIMAT – 117.77 € HT

Prestations de service**Année 2025**

07/10 – Contrôle dispositif d'autosurveillance STEP 2025 – IRH INGENIEUR CONSEIL – 3 370.00 € HT

04/11 – Animation IA séminaire – EI CAPS MATHIEU – 1 800.00 € HT

17/11 – Visite dératisation MSP – SAN FRANCE – 49.00 € HT

04/12 – Abonnement logiciel Weka – 2 359.98 € HT

01/12 – Équipement vidéo maison de santé – ACTICOM CAMERIAL – 2 900.00 € HT

Année 2026

08/01 – Souscription CANVA PRO – 110.00 € HT

08/01 – Licence ChatGPT Pro – COMPETENCES ET RECRUTEMENT – 1 785.70 € HT

26/01 – Souscription licence open data – HU WISE – 4 850.00 € HT

27/01 – Entretien espaces verts MSP – 2 A PAYSAGE – 2 020.00 € HT

02/02 – Souscription licences ACROBAT – ADOBE – 1 392.96 € HT

02/02 – Prestation I-Parapheur – COSOLUCE – 250.00 € HT

02/02 – Redevance licence marchés publics MARCO – AGYSOFT – 3 564.00 € HT

06/02 – Abonnement logiciel chèques cadeaux – TDE – 696.00 € HT

13/02 – Prestation reliure registres – Claude DOUCET – 300.00 € HT

24/02 – Travaux de raccordement – ENEDIS – 15 399.02 € HT

02/03 – Impression cartes de visite – IMPRIMERIE ST AMANDOISE – 80.00 € HT

03/03 – Contrôle autosurveillance STEP 2026-2028 – IRH INGENIEUR CONSEIL – 10 920.00 € HT

13/04 – Abonnement presse – L'ECHO DU BERRY – 89.00 € TTC

15/04 – Renouvellement Cloud – 288.00 € HT

22/04 – Séminaire - ADGCF – 150.00 € TTC

30/04 – Clé portail siège – 6.25 € HT

21/05 – Abonnement pro numérique – GROUPE CENTRE FRANCE – 264.00 € HT

SUBVENTIONS**Année 2025**

07/11 – Subvention – ABBAYE DE NOIRLAC – 40 000.00 € TTC

DN MADE

Année 2025

18/11 – Achat matériel installation Y. Belghiti – MANUTAN – 98.90 € HT
18/11 – Achat matériel installation Y. Belghiti – OUTILOR – 2 800.00 € HT
18/11 – Achat fournitures installation Y. Belghiti – POLYBAB 3D – 708.54 € HT
01/11 – Acquisition de matériel – COOKSON – 1 485.04 € HT
01/11 – Participation salon des métiers d'art – Anne MIRCHER ARBORELIANCE – 420.00 € HT

Année 2026

26/02 – Achat fournitures installation Y. Belghiti – CERADEL – 21.90 € HT
10/03 – Clés plates – EURO SERVICES – 12.50 € HT
30/04 – Achat matériel installation Y. Belghiti – E.LECLERC – 180.03 € HT (dont facture du 31/12/2025)

TRAVAUX

Année 2025

05/12 – Travaux de voirie La Groutte – TTR – 11 526.00 € HT

Année 2026

27/02 – Travaux assainissement – VEOLIA – 3 703.20 € HT (dont facture du 13/11/2025)
03/03 – Prestation assainissement et maintenance – VEOLIA – 1 766.50 € HT
15/03 – Enrobé à froid – TTR – 2 501.48 € HT
24/03 – Travaux de rénovation Balnéor – TROTIGNON – 26 389.97 € HT

Centre de santé de Charenton-du-Cher

Année 2025

01/11 – Contrat de prestations techniques de construction – APAVE – 9 475.00 € HT

Construction d'un atelier de bijouterie sur la ZAC des Carmes

Année 2026

01/02 Mission de contrôle technique – SOCOTEC – 9 690.00 € HT
03/02 – Panneau « projet atelier bijouterie » – IMPRIMERIE ST AMANDOISE – 421.00 € HT

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans

Travaux bâtiment Cambour rue de la Brasserie

Année 2026

09/02 – Panneau « projet Cambour » – IMPRIMERIE ST AMANDOISE – 421.00 € HT

TOURISME

Année 2025

07/10 – Achat goodies Destination Sud Berry – LA BOITE A OBJETS – 625.99 € HT

01/10 – 3ème salon « Sortir en Berry » – L'AGENCE COULISSES – 672.00 € HT

14/10 – Réalisation et impression d'illustrations – MONTLUCON PICTURES –
3 271.50 €

20/11 – Conception guide touristique – LES CONTEURS – 12 628.00 € HT

31/12 – Achat Pass Privilège – ROUTE JACQUES CŒUR – 172.00 € TTC

Année 2026

06/01 – Achat jus de pomme – LE RELAIS – 63.80 € TTC

12/01 – Mise à disposition matériel TPE – NEO SYSTEMS – 855.00 € HT

13/01 – Stand salon Rando Paris – GL EVENTS – 2262.98 € HT

16/01 – Acquisition de livres – Jean-Michel AUTISSER – 70.00 € HT

29/01 – Acquisition de livres – LES FORESTINS – 160.00 € TTC

06/02 – Achat pièces monnaie Route Jacques Cœur – 110.00 € TTC

13/02 – Frais réception Abbaye de Noirlac – 1 801.00 € HT

19/02 – Achat 12 bouteilles de vin – GABRIELLE ANGELIQUE – 175.00 € HT

02/03 – Plateforme taxe de séjour – NOUVEAUX TERRITOIRES – 2 240.76 € HT

09/03 – Abonnement Evaluametriz – NOUVEAUX TERRITOIRES – 395.20 € HT

13/03 – Achat produits boutique – OT CHATEAUROUX – 350 € HT (dont facture du 27/02)

26/03 – Achat 12 bouteilles vin blanc – A LA BONNE CAVE – 70.00 € HT

31/03 – Frais réception Journée d'échange – INTERMARCHÉ – 141.66 € HT

03/04 – Achat pièces Abbaye Noirlac – 66.67 € HT

10/04 – Achat cartes postales – ALEXANDRA DIFFUSION – 127.50 € HT

10/04 – Achat fournitures cadres – INTERMARCHÉ – 41.73 € HT

10/04 – Achat sacs – RETIF – 47.98 € HT

13/04 – Entretien TUKTUK – GARAGE RAVEL – 752.65 € HT

16/04 – Campagne radio BERRY FM – 250.00 € HT

16/04 – Hébergement site internet – IRIS INTERACTIVE – 2 348.00 € HT

23/04 – Réparation TUKTUK – TUKTOUR EVENT'S – 679.00 € HT

29/04 – Frais réception Echappées à vélo – INTERMARCHÉ – 34.19 € HT

19/05 – Frais réception Comité itinéraire vélo – 47.39 € HT

DÉCISIONS

Décision n° 15 du 24 novembre 2025 :

Attribution d'une subvention à l'association des commerçants SAM CITY pour l'aide en faveur de l'animation commerciale locale : 1 000 € HT

Décision n° 16 du 24 novembre 2025

Attribution d'une subvention à la BGE Berry Touraine pour l'aide en faveur de l'animation commerciale locale : 3 000 € HT

Décision n° 17 du 24 novembre 2025

Attribution d'une subvention à l'association de commerçants « Les vitrines Saint-Amandaises » pour l'aide en faveur de l'animation commerciale locale : 500 € HT

Décision n° 18 du 9 décembre 2025

Réalisation d'un emprunt bancaire pour la construction d'un nouveau siège et office de tourisme
53 rue Henri Barbusse : 2 500 000 €

Décision n° 19 du 2 décembre 2025

Attribution d'une subvention à « Chez Tata » pour l'aide en faveur de la mise en œuvre du Fonds Partenarial Economie de Proximité : 2 580 € HT

Décision n° 20 du 12 décembre 2025

Modification de la décision 33 du 28 septembre 2018 concernant la régie d'avance pour le paiement des prestataires de la licence de commercialisation de l'Office de tourisme Cœur de France : le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 7 000 € HT

Décision n° 21 du 19 janvier 2026 (rattachée à l'exercice 2025)

Virement de crédits du chapitre 011 au chapitre 014 budget principal 2025 pour rattachement du reversement de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport 2025

Décision n° 1 du 12 janvier 2026

Validation du plan de financement pour la création d'un centre de santé à Charenton-du-Cher : équilibré en dépenses et recettes à 1 633 606.50 € HT

Décision n° 2 du 14 janvier 2026

Portant précisions sur le contrat de prêt (2 500 000 € HT décision n°18 du 9 décembre 2025) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement du futur siège de la Communauté de communes Cœur de France et de l'Office de tourisme.

Décision n° 3 du 14 janvier 2026

Plan de financement pour le renforcement de l'attractivité de la Destination Sud Berry par des actions de communication innovantes : équilibré en dépenses et recettes à 39 857.40 € HT

Le Conseil communautaire prend acte de ces décisions.

Le secrétaire,

Patrick BIGOT

Le Président,

Emmanuel RIOTTE